

Ce questionnaire s'adresse aux gestionnaires d'équipement d'accueil du jeune enfant (Eaje) bénéficiant de la prestation de service unique (Psu).

Il a pour finalité de suivre l'activité des structures d'accueil durant cette période épidémique et en particulier le nombre d'enfants accueillis.

Il permettra également, à l'issue de cette période, de calculer le montant de l'aide exceptionnelle que le Conseil d'administration de la Cnaf a décidé d'accorder aux crèches.

Cette aide est destinée à compenser la diminution de prestation de service unique que leur fermeture totale ou partielle va engendrer.



Le lien internet et la clé, l'identifiant et le mot de passe, permettant d'accéder à l'environnement sécurisé Caf, seront communiqués par mail le jour suivant la diffusion de l'information technique via les Balf action sociale des Caf

Identifiant et mot de passe sont à saisir à chaque connexion :

Bienvenue sur Webreporting,
l'environnement d'analyse et de
consultation de résultats de
SphinxOnline.

*Pour accéder à votre environnement Caf sécurisé,
veuillez entrer les login et mot de passe qui vous ont été
communiqués par mail.*

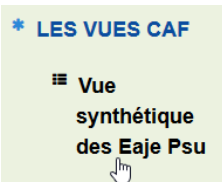
Login :

Mot de passe :

Le mode opératoire comporte trois étapes :

Etape 1 : Les questionnaires sont créés pour chaque Eaje et les données d'identification (page 2) préalimentées sur la base des données issues des données Caf.

le menu - le référent Caf **récupère les clés d'identification** de chaque questionnaire via



et accède au tableau des structures Eaje de son département.

La clé d'identification créée pour chaque Eaje est située à la dernière colonne (Clé) de ce tableau. Il est possible d'exporter ce tableau vers Excel

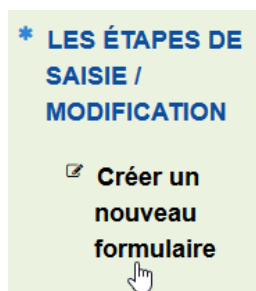
- la Caf communique par mail (crypté de préférence) au responsable Eaje le lien url suivant : https://analyse-enquetes.caf.fr/dsercnafr/Covid19_compensation/Eaje.htm et la clé d'identification associée.

- **Si une structure d'accueil a définitivement cessé son activité :**

- le référent Caf envoie par mail à la Cnaf les coordonnées de la structure d'accueil concernée. Cette structure sera ensuite supprimée de la base de données.

- **Si une structure d'accueil a commencé son activité récemment ou ne figure pas dans la base de données :**

- le référent Caf crée un formulaire pour chaque nouvelle structure ne figurant pas dans la liste via le menu :



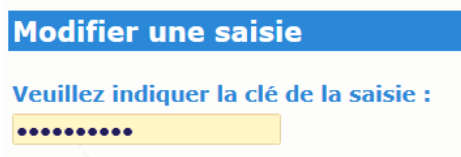
- à chaque création une clé d'identification est créée aléatoirement.

- le référent Caf complète les données d'identification de l'Eaje et enregistre sa saisie. Le gestionnaire de l'Eaje pourra également modifier ces données le cas échéant.

- la Caf communique par mail (crypté de préférence) au responsable Eaje le lien url suivant : https://analyse-enquetes.caf.fr/dsercnafr/Covid19_compensation/Eaje.htm et la clé d'identification associée à ce nouveau formulaire.

Etape 2 : Le responsable Eaje accède à son questionnaire via le menu

Pour accéder à son questionnaire, le responsable de l'Eaje doit saisir la clé d'identification qui lui a été communiquée par sa Caf d'appartenance.



Puis cliquer sur le bouton **Se connecter**

Des données spécifiques au mode d'accueil sont ensuite à renseigner par le gestionnaire Eaje (*pages 4 et 5*) :

- statut du personnel employé (droit privé/droit public)
- nombre de places agréées (selon autorisation de fonctionnement). Cette donnée est préalimentée mais peut être modifiée si nécessaire.

❖ le menu « **Saisie hebdomadaire des données d'activité** » permet, au gestionnaire Eaje, de mettre à jour, chaque semaine, les données relatives à l'activité de la structure d'accueil.

Cette actualisation, présentée sous forme de tableau, est à réaliser pendant toute la période de la crise sanitaire (*page 2*).

Elle comporte **deux périodes** de saisie :

✍ **Saisie
hebdomadaire
des données
d'activité**
*période mars à
juillet 2020*

✍ **Saisie
hebdomadaire
des données
d'activité**
*période août à
décembre 2020*

Les données hebdomadaires concernent :

- le nombre de jours de fermeture ;
- le nombre de places d'accueil fermées ;
- le nombre d'enfants accueillis. (*période mars à juillet 2020*)
- le nombre de journées enfant « cas contact ». (*période août à décembre 2020*)

Pour chaque période, une page récapitulative permet de visualiser le montant estimé de l'aide exceptionnelle à laquelle l'Eaje peut prétendre.

L'en-tête du formulaire mentionne en italique les données d'identification de l'Eaje (*nom de la structure/ code postal/commune/nombre de places agréées*)



Pour être prise en compte, chaque saisie doit être validée en cliquant sur le bouton

✓ Enregistrer

situé en bas de la dernière page.

- une notification est alors envoyée par email à l'Eaje afin de :

- confirmer la prise en compte de la saisie ;
- rappeler le lien url et la clé associée pour toute modification ultérieure.

Bonjour


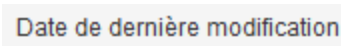
Votre saisie a bien été prise en compte !

Pour actualiser ou modifier cette saisie, il vous suffit de cliquer sur [modifier](#) et de saisir votre clé de saisie LNUR-48LL.

Vous pouvez aussi copier le lien url dans la barre d'adresse de votre navigateur internet https://analyse-enquetes.caf.fr/dsercnafr/Covid19_compensation/Eaje.htm

Merci pour votre contribution

Etape 3 : Le suivi des réponses par le référent Caf :

Le menu  permet à la Caf de suivre, en temps réel, l'état des mises à jour réalisées par les Eaje grâce à la colonne 

Ce tableau comprend les données suivantes :

- nom du gestionnaire ;
- nom de l'équipement ;
- activité de l'équipement ;
- type de crèche ;
- commune de l'équipement ;
- statut du personnel ;
- adresse mail de l'équipement ;
- nombre total de places fermées ;
- montant estimé de l'aide financière exceptionnelle ;
- date de la dernière saisie effectuée par l'équipement ;
- clé d'identification associée à l'équipement.

Les services de la Cnaf sont à la disposition des référents Caf. Vous pouvez contacter :

- **l'équipe monenfant** : pour toute question relative à la démarche générale et au questionnaire d'activité via la Balf : contact-monenfant.cnaf@cnaf.fr.

- **Thierry Jacquot**, référent national Sphinx, pour toute question d'ordre technique relative à Sphinx via la Balf : sphinx.cafbourses@caf.cnafmail.fr

MODE OPERATOIRE DESTINE AUX REFERENTS CAF

Il est demandé aux structures d'accueil, en cas de difficultés, de s'adresser uniquement à leur référent Caf. Aussi, nous vous remercions de ne pas leur communiquer les coordonnées des personnes ci-dessus, qui doivent rester les seuls interlocuteurs des collaborateurs Caf désignés comme étant référents du questionnaire.